

# Fonctionnement hydrogéologique du bassin tertiaire du Bas Dauphiné entre la Drôme et la Varèze Départements Drôme et Isère

*THESE DOCTORAT – Tiffanie CAVE*



*Photo stratification entrecroisée – Tiffanie CAVE*

## Compte rendu de la réunion du 15 avril 2010

## SOMMAIRE

1	Préambule.....	3
2	Quelques rappels sur cette étude .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3	Déroulement de la réunion .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4	Débat .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1 Préambule

Les personnes présentes étaient :

	Nom	Fonction	Adresse internet
Intervenants COPIL	Martine VINCENOT	Présidente du SEDIVE SIE du Sud Valentinois	
	Jean-Claude PELLERIN	Vice-président du SEDIVE Adjoint à la ville de Romans	
	Alain BABYLON	Conseil Général de la Drôme	<a href="mailto:ababylon@ladrome.fr">ababylon@ladrome.fr</a>
	Patrick ROYANNEZ	Conseil Général de la Drôme, responsable du service eau et environnement	
	Cécile LAVOISY	Conseil Général de l'Isère, service eau	<a href="mailto:c.lavoisy@cg38.fr">c.lavoisy@cg38.fr</a>
	CAVE Tiffanie	Etudiante en thèse et chargée de cette étude (SEDIVE)	<a href="mailto:t.cave@ideeseaux.com">t.cave@ideeseaux.com</a>
	Guy FAURE	Directeur technique – Thèse doctorat	<a href="mailto:g.faure@ideeseaux.com">g.faure@ideeseaux.com</a>
	Bernard DEBAISIEUX	Agence de l'Eau RM et C	
Invités	Christian NUCCI	Président - Conseil Général de l'Isère	
	Lysiane FERMONT	DDT de la Drôme	
	Bertrand CHAREYRON	Chambre de l'Agriculture 26	
	Aline STRACCHI	SMBV Véore	
	Jean-Louis BONNET	Président du SIE Sud Valentinois	
	Valérie LOMBARD	Directrice des services techniques - Ville de Romans	
	Florent FIGL	Société de forages AQUIFORE	
	Richard FRAISSE	Régionale de Forage	
	Franky OGIER	SIE Rhône Aigue Ouvèze	

	Vincent GUIRAL	SIE Plaine de Valence	
	DEBAILLEUL Céline	CC Pays Romans	
	CHOC René	Syndicat des Eaux de la Galaure	
	ROUSSET Jean- Michel	Mairie de Chevrières	
	DASSE VINAY Christian	Syndicat des Eaux Charpey St Vincent	
	ROBIN Nadine	Syndicat des Eaux Charpey St Vincent	
	HOUSSIN Claire	AERM et C	
	GENTHIAL Vincent	SIE Dolonz Varèze	
	PELISSIER Maurice	CLE Bièvre Valloire	
	RAFFIN Cécile	Régie SYGRED	
	DUBOCS François	Chambre d'Agriculture 26	
	OLLAT Pascal	Président Syndicat des Eaux Rochefort Samson	
	SICARD Vincent	Ville de Valence	
	PERSICO Danielle	Adjointe Environnement Valence	
	RICHARD Tristan	Syndicat Mixte de la Rivière Drôme	
	MONIER Guillaume	SMRD	
	GONNET Fabrice	SMRD	
	RODILLON Agnès	Maire de ST PAUL LES ROMANS	
Excusés	Olivier BANTON	Université d'Avignon	

	Laurent VERNAY	DREAL Rhône Alpes	
	Jérôme BIJU-DUVAL	DDT de l'Isère	
	Laurent CADILHAC	Agence de l'eau RM et C	

## 2 Quelques rappels sur cette étude

### Financier :

- montant : 260000€TTC
- financeur : l'Agence de l'Eau RM et C : 50% - CG Drôme 15% - CG Isère 15% - syndicats et communes associés : 20%

**Technique :** l'étudiante a pour mission d'étendre le secteur d'étude à L'Isère et de mieux comprendre le fonctionnement hydrogéologique du bassin.

### Planning :

Il est prévu une soutenance de la thèse à l'université d'Avignon fin 2011 et une présentation annuelle aux différents partenaires.

## 3 Déroutement de la réunion

La réunion a commencé par une présentation générale de l'étude et de son contexte administratif par Martine VINCENOT.

Ensuite Tiffanie CAVE a commenté les résultats acquis au cours de 2009 puis donné quelques premières conclusions et communiqué son programme des prélèvements prévisionnels pour l'été 2010.

A la fin de la présentation Guy FAURE a précisé qu'il y avait un manque de données important sur le secteur Isérois plus particulièrement sur le secteur Nord-est. Toutefois ces zones ne sont pas dénuées d'intérêt et la molasse sous couverture demandera des moyens plus importants pour tendre à comprendre son fonctionnement. **Il a également ajouté que la compréhension du fonctionnement de cet aquifère, est la pièce élémentaire du puzzle, pour permettre de mettre en place un programme approprié de gestion et de protection de la ressource.**

## 4 Débat

A la fin de la présentation, plusieurs sujets ont été abordés par les invités, que l'on résumera comme suit :

**Mme Vincenot** du Syndicat du Sud Valentinois s'inquiète du rapport d'utilisation de la ressource majoritairement exploitée par l'agriculture, elle précise qu'il faudrait tendre vers une utilisation mieux répartie entre l'agriculture et l'AEP.

Ensuite **Mme Vincenot** a abordé le problème des forages non déclarés, principalement ceux à usage domestique. **Richard FRAISSE** (Régionale de Forages à Bougé Chambalud) a précisé qu'il informait ses clients de l'obligation de déclaration mais qu'il n'était pas possible de les y obliger, et ce en raison d'une concurrence « pas toujours scrupuleuse ».

**Lysiane FERMONT** (DDT 26) a ajouté que la DDT contrôlait la majorité des ouvrages à usage agricole et des ouvrages d'eau potable, et qu'une base de données recensant une grande partie des prélèvements était constituée en partenariat avec le Chambre d'Agriculture.

**Valérie LOMBART** (Ville de Romans) a indiqué que sur sa commune une bonne partie des ouvrages à usage domestique était déclarée (document Cerfa). De plus elle a ajouté que chaque dossier était traité individuellement avec une tentative pour rediriger les particuliers vers un compteur de jardin, souvent moins coûteux qu'un forage.

Il a ensuite été précisé qu'il n'existe aucune formation complète pour les foreurs permettant de valoriser les entreprises qui travaillent dans le respect des règles de l'art. **Tiffanie CAVE** a mis en avant un partenariat avec les foreurs, mis en place depuis le début de cette étude, et qui permet d'amorcer un dialogue avec ces derniers. Elle a néanmoins ajouté que les entreprises qui ont signé ce partenariat sont celles déjà sensibilisées au problème.

Suite à ce débat, la question de savoir quel outil permettrait de règlementer la réalisation des forages de façon plus restrictive s'est posée.

**Lysiane FERMONT** a répondu que le SDAGE RM et C prévoyait la réalisation d'un SAGE, outil de déploiement de la Directive Cadre sur l'Eau, sur l'aquifère de la molasse du Bas Dauphiné ainsi que sur les alluvions de la Plaine de Valence et de Romans d'ici 2015, et que cet outil comprenait un volet règlementaire. Le règlement du SAGE pourra limiter les forages mal réalisés mais qu'il ne peut changer la loi existante.

**Bernard DEBAISIEUX** (Agence de l'Eau RM et C) a ajouté que le SAGE n'a pas pour objectif de sacraliser l'ensemble de la ressource mais sera appliqué à certains secteurs cibles, plus vulnérables. Le périmètre du SAGE devait permettre la prise en compte de toutes les entités hydrologiques. Une réunion d'information des collectivités sur les attentes liées au SAGE est prévue en septembre 2010.

**Guy FAURE** a précisé que la molasse ne peut pas être considérée comme un aquifère unique en raison de son fonctionnement en « pelures d'oignon », qu'il existe en fait un empilement de deux ou trois nappes qui circulent à des vitesses différentes, qui ont des qualités chimiques et des productivités différentes et que de ce fait la protection et la gestion sera dépendante d'une compréhension la meilleure possible.

**JL BONNET** a posé une question sur le volume de cet aquifère, il est rappelé qu'une première évaluation a été faite à partir de données de Rémi de la Vaissière. Toutefois il faut préciser qu'il s'agissait d'une première évaluation et qu'il faudra tendre à évaluer le volume annuel renouvelable.

Une autre question concernait la mise en place urgente d'une protection de l'aquifère pour transmettre aux générations futures une ressource en eau de qualité. On peut préciser que deux secteurs ont déjà été identifiés comme zones principales d'alimentation et qu'il est donc déjà possible de mettre en place des outils de protection. Pour la suite il faudra certainement améliorer la compréhension du fonctionnement hydrogéologique pour hiérarchiser les zones à protéger en fonction de critères restant à définir.

**Alain Babylon** (CG26) a précisé que dans cette optique, l'observatoire des eaux souterraines et superficielles a été mis en place dans le département de la Drôme. Cet observatoire permet une plus large couverture du territoire.

**Patrick ROYANNEZ** a indiqué que cet observatoire concerne les deux aspects qualitatif et quantitatif.

La réunion s'est achevée avec comme prochain rendez-vous la présentation finale de l'étude pour l'ensemble des résultats obtenus, présentation qui devrait se tenir au second semestre 2011. Elle se ferait en deux temps avec :

- Une soutenance à l'université d'Avignon avec un volet fortement scientifique et expérimental. Ce volet concernerait principalement l'alimentation des aquifères alluviaux par un aquifère profond (méthode d'identification et de quantification)
- Une présentation aux partenaires qui mettra plus en valeur le fonctionnement hydrodynamique de ce bassin et qui proposera la meilleure façon d'en assurer sa gestion et sa protection tout en continuant à l'utiliser.

Le 28 mai 2010,

Tiffanie CAVE

Guy FAURE